

En résumé, rien dans la Loire, l'Isère, la Drôme, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et tous les pays environnants. L'Ain seul apporte son tribut par le procès-verbal de la paroisse d'Ars.

Nous devons ce document au T. C. F. Athanase, directeur du Pensionnat, qui a eu la sagacité de le retrouver et la complaisance de nous le faire tenir. Qu'il reçoive ici l'expression de notre vive et sincère reconnaissance.

Puisque Ars était venu à Lyon, peut-être Neuville, Trévoux, Villefranche, Thoissey et autres bourgs situés sur les bords de la Saône, seraient-ils venus eux aussi. Nous avons fait fouiller les registres de ces paroisses, mais là non plus ne se rencontre aucun document qui nous intéresse, et force nous est de nous contenter du procès-verbal de la paroisse d'Ars. Cette pièce, d'ailleurs, est fort curieuse; la voici dans son entier :

« Cette année mil sept cent trente quatre il y a eut jubilé
« dans leglise primatiale de saint Jean a lion à cause du con-
« cour de la fete du corps de dieu avec celle de St Jean-bap-
« tiste arriuées toutes les deux le uingt quatrième du mois
« de juin de cette année. Ce jubilé dont leglise de lion est en
« possession de tems immemorial depuis l'institution de la
« fete dieu par le pape urbain huitième du nom, a été
« annoncé cette fois par un mandement de messire charle
« françois de chateauneuf de roche bonne archeueque comte
« de lion ci devant euêque de noion, et auparauant chanoine
« de légglise comte de lion. Ce prélat a fait faire à lion une
« mission qui a commencé un mois auant le jubilé pour pré-
« parer les peuples à profiter de cette grande indulgence,
« dont les priuileges sont les memes que ceux du jubilé
« uniuersel; pour labsolution des censures, et la com-
« muatation des uœux; le pouuoir den absoudre et de changer